



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉPINAL, le 3 janvier 2022

**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES**

DIRECTION DE L'ASSEMBLÉE ET DE LA PRÉSIDENTE


Service Assemblée

**ATTESTATION DE PUBLICITE**

Je soussignée, Emilie COLNÉ - Adjoint au Directeur de l'Assemblée et de la Présidence - atteste que les documents comptables et budgétaires réalisés dans le cadre de la session ordinaire relative au budget primitif 2022, sont exécutoires depuis le 27 décembre 2021 et mis en ligne sur le site Internet à compter de demain.

Ils sont également consultables à la Direction du Budget et des Finances - située au Conseil départemental des Vosges - 8 rue de la Préfecture - 88000 EPINAL.

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
L'Adjoint au Directeur de l'Assemblée et de la Présidence,

  
Emilie COLNÉ